



Mairie de Nant

MAIRIE DE NANT

Aveyron-12230

Téléphone : 05.65.62.25.12

ARRÊTÉ MUNICIPAL n° AR-V-2026-52

Objet : Interdiction de stationner et d'accéder à l'Allée Chaude et sur la Parking derrière la Mairie :

La Maire de la Commune de NANT,

- **VU** l'article 25 de la loi n°82.213 du 02 Mars 1982 modifié, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;
- **VU** le Code de la Route portant règlement général de police de la circulation routière et notamment son article R.225 ;
- **VU** les articles L.2212, L.2212.1, L.2212.2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **VU** l'arrêté du 05 Novembre 1992 relatif à la signalisation des routes et autoroutes ainsi que l'arrêté du 06 Novembre 1992 relatif à l'approbation de modifications de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – signalisation temporaire – Livre 1 – 8^{ème} partie ;
- **VU** les contraintes liées à l'organisation de la Fête Votive de la Saint Jacques ;
- **Considérant** la demande du Comité des Fêtes de Nant représenté par Mme Anais JULIEN et Mr. Robin SAQUET en date du 26 juin 2026.
- **Considérant** qu'il est nécessaire d'interdire le stationnement sur le parking derrière la Mairie (parking du hall polyvalent de Nant) ainsi que à l'Allée Chaude en vue de l'organisation de la Fête Votive de la Saint Jacques ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er:

L'accès et le stationnement seront interdits:

- sur le Parking derrière la Mairie à compter du Vendredi 24 Juillet 2026 – 06h00 jusqu'au Lundi 27 Juillet 2026 vers 12h00;
 - sur l'Allée Chaude à compter du Vendredi 24 Juillet 2026 – 06h00 jusqu'au Lundi 28 Juillet 2025 vers 12h00.
- à l'exception des véhicules de l'organisation et des véhicules de secours.

ARTICLE 2 :

La signalisation nécessaire sera mise en place par les services municipaux de la Commune et les responsables du Comité des Fêtes de Nant.

ARTICLE 3 :

sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à :

- Madame la Sous-Préfète de Millau,
- La Brigade de Gendarmerie de Saint Jean du Bruel,
- Les Présidents du Comité des Fêtes de Nant.

Fait à NANT, 26 juin 2026

La Maire,
Magali Coulet

